

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROMANS - 2602 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 27/07/2026 - B2026/010468 - 2016 B 00655 - 820 229 110 - AAKO



FID 07
EXPERT COMPTABLE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

SAS AAKO

Rue Louis DELAGE
Parc d'Activités Fortuneau Expan
26200 MONTELIMAR

50 Bd Maréchal Leclerc BP 140 07201 AUBENAS CEDEX

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables Rhône-Alpes

Fiduciaire Ardéchoise . SAS au capital de 175 000€ . Siret 335 161 014 00022 . Naf 6920Z . TVA intracommunautaire FR66335161014

Sommaire

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

<i>- Attestation -</i>	<i>1</i>
<i>Attestation de présentation des comptes</i>	<i>2</i>
<i>- Bilan et Compte de Résultat -</i>	<i>3</i>
<i>Bilan Actif</i>	<i>4</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>5</i>
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>6</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>7</i>
<i>- Bilan et Compte de résultat détaillés -</i>	<i>8</i>
<i>Détail de l'Actif</i>	<i>9</i>
<i>Détail du Passif</i>	<i>10</i>
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	<i>11</i>
<i>- Solde intermédiaire de gestion -</i>	<i>14</i>
<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	<i>15</i>

Etats financiers au 31/12/2025

Attestation de Présentation

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS AAKO** relatifs à l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 28 258 euros

Chiffre d'affaires : 198 069 euros

Résultat net comptable : -18 759 euros

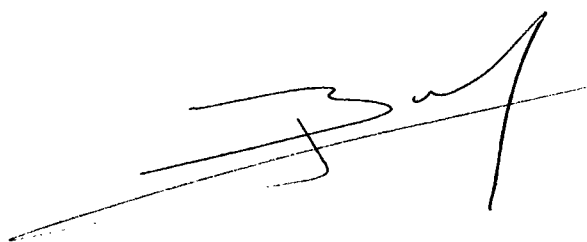
Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à AUBENAS

Le 27/05/2026

Signature



Etats financiers au 31/12/2025

Bilan et Compte de Résultat

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	9 300	9 300		
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech., mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	45 240	40 692	4 548	9 473
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	54 540	49 992	4 548	9 473
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	4 051		4 051	1 260
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Autres créances	1 939		1 939	2 871
	Charges constatées d'avance				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	17 720		17 720	
	Total de l'actif circulant (IV)	23 710		23 710	4 131
	Frais d'émission des emprunts (V)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	78 250	49 992	28 258	13 604

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an

5 990

4 131

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

Capitaux Propres	Capital (dont versé 2 860)	2 860	2 860
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	29 140	29 140
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
Autres fonds propres	Autres réserves		
	Report à nouveau	(163 877)	(57 948)
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(18 759)	(105 929)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	(150 636)	(131 877)
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Provisions	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	3 171	18 691
	Emprunts et dettes financières divers (2)	155 000	110 000
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 700	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 061	1 682
	Dettes fiscales et sociales	14 822	13 759
DETTES	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 140	1 349
	Produits constatés d'avance		
DETTES	Total des dettes (1)	178 894	145 481
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	28 258	13 604
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(18 759,29)	(105 929,28)
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		176 194	142 322
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				2 000
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	198 069		198 069	149 019
	Montant net du chiffre d'affaires	198 069		198 069	151 019
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				1 050
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			2 022	29
Total des produits d'exploitation				200 091	152 099
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				2 000
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			63 918	93 200
	Impôts, taxes et versements assimilés			3 199	2 977
	Salaires			107 039	117 488
	Cotisations sociales			38 226	36 613
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 147	5 566
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			517	1
Total des charges d'exploitation				217 045	257 846
RESULTAT D'EXPLOITATION				(16 954)	(105 747)
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier				16 541	13 587

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			(16 954)	(105 747)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2) Autres intérêts et produits assimilés (2) Reprises sur dépréciations et provisions Différences positives de change Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie Produits des cessions d'immobilisations financières			
	Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (3) Différences négatives de change Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		1 028	907
	Total des charges financières		1 028	907
RESULTAT FINANCIER			(1 028)	(907)
RESULTAT COURANT avant impôts			(17 982)	(106 654)
	Produits exceptionnels			
	Charges exceptionnelles		778	107
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(778)	(107)
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices				(832)
Total des produits			200 091	152 099
Total des charges			218 851	258 028
RES ULTAT DE L'EXERCICE			(18 759)	(105 929)
(2) dont produits concernant les entités liées				
(3) dont intérêts concernant les entités liées				

Etats financiers au 31/12/2025

Bilan et Compte de Résultat détaillés

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II – Frais d'établissement NET						
TOTAL III - Actif Immobilisé NET	4 548	16,09	9 473	69,64	(4 925)	-51,99
Concessions brevets et droits similaires						
Logiciels	9 300	32,91	9 300	68,36		
Amort.concessions,brevets,lic.	(9 300)	-32,91	(9 300)	-68,36		
Autres immobilisations corporelles	4 548	16,09	9 473	69,64	(4 925)	-51,99
Instal.générales aménagement			7 357	54,08	(7 357)	-100,00
Mat. de bureau et mat. informa	22 368	79,16	22 368	164,43		
Mobilier	22 872	80,94	22 872	168,13		
Amort. instal.générale aménag.			(5 975)	-43,92	5 975	100,00
Amort. matériel de bureau	(21 564)	-76,31	(20 711)	-152,2	(853)	-4,12
Amort.mobilier	(19 129)	-67,69	(16 439)	-120,8	(2 690)	-16,36
TOTAL IV - Actif Circulant NET	23 710	83,91	4 131	30,36	19 579	474,00
Créances clients et comptes rattachés	4 051	14,34	1 260	9,26	2 791	221,52
Collectif clients débiteurs	1 351	4,78	1 260	9,26	91	7,24
Fae clients	2 700	9,55			2 700	
Autres créances	1 939	6,86	2 871	21,10	(932)	-32,47
Avoir sur charges agences			685	5,03	(685)	-100,00
Rémunérations dues	712	2,52	712	5,23		
acompte journalier	898	3,18	262	1,92	637	243,45
Crédit d'impôt formation dirigeant			832	6,12	(832)	-100,00
Crédit impot mécénat	300	1,06	300	2,21		
Tva déductible sur abs 20%	29	0,10	81	0,59	(52)	-64,67
Disponibilités	17 720	62,71			17 720	
Lyonnaise de banque	17 720	62,71			17 720	
TOTAL DU BILAN ACTIF	28 258	100,00	13 604	100,00	14 654	107,72

Détail du Passif

Etat exprimé en euros		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres		(150 636)	-533,0	(131 877)	-969,4	(18 759)	-14,22
Capital Social ou individuel		2 860	10,12	2 860	21,02		
Capital social		2 860	10,12	2 860	21,02		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		29 140	103,12	29 140	214,21		
Prime d'émission		29 140	103,12	29 140	214,21		
Report à nouveau		(163 877)	-579,9	(57 948)	-425,9	(105 929)	-182,80
Report à nouveau débiteur		(163 877)	-579,9	(57 948)	-425,9	(105 929)	-182,80
Résultat de l'exercice		(18 759)	-66,39	(105 929)	-778,6	87 170	82,29
TOTAL II - Autres fonds propres							
TOTAL III - Total des Provisions							
TOTAL IV - Total des dettes		178 894	633,08	145 481	N/S	33 413	22,97
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 171	11,22	18 691	137,40	(15 520)	-83,04
Intérêts courus sur emprunts				25	0,18	(25)	-100,00
Pret pge cic 18520 507358 04		3 159	11,18	10 720	78,80	(7 562)	-70,54
Intérêts C.N.E. 1		12	0,04			12	
Emprunts 1852050735802				1 151	8,46	(1 151)	-100,00
Lyonnaise de banque				6 795	49,95	(6 795)	-100,00
Emprunts et dettes financières divers		155 000	548,53	110 000	808,61	45 000	40,91
C/c frominvest		155 000	548,53	110 000	808,61	45 000	40,91
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 700	9,55			2 700	
Clients-Avces acptes reçus/cdes		2 700	9,55			2 700	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 061	3,75	1 682	12,36	(621)	-36,93
Collectif fournisseurs créditeurs		1 061	3,75	1 682	12,36	(621)	-36,93
Dettes fiscales et sociales		14 822	52,45	13 759	101,14	1 064	7,73
Dettes. prov. congés à payer		1 837	6,50	1 602	11,77	235	14,67
Urssaf		4 534	16,05	5 112	37,58	(578)	-11,31
Prevoyance		1 867	6,61	1 825	13,41	43	2,33
Paritarisme		63	0,22	175	1,28	(112)	-64,08
Retraite		1 146	4,05	1 149	8,45	(3)	-0,30
Charges soc.sur congés à payer		651	2,30	484	3,56	167	34,48
Prelevement à la source		255	0,90	295	2,17	(40)	-13,61
T va à payer		4 112	14,55	2 721	20,00	1 391	51,12
T va collectée à 20%		225	0,80	126	0,93	99	78,41
T.C.A. à régulariser 2024				156	1,15	(156)	-100,00
T.C.A. à régulariser 2025		133	0,47			133	
T va sur facture non parvenue				114	0,84	(114)	-100,00
Autres dettes		2 140	7,57	1 349	9,92	791	58,64
Honoraires		1 771	6,27	896	6,58	875	97,74
Taxe apprentissage		95	0,34	78	0,57	17	21,52
Formation continue		274	0,97	375	2,76	(101)	-26,96
TOTAL DU BILAN PASSIF		28 258	100,00	13 604	100,00	14 654	107,72

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2025	12	01/01/2024	12	Variations	%
	31/12/2025	mois	31/12/2024	mois		
Total des produits d'exploitation	200 091	101,02	152 099	100,71	47 993	31,55
Ventes de marchandises			2 000	1,32	(2 000)	-100,00
Ventes de marchandises FRANCE			2 000	1,32	(2 000)	-100,00
Vente de marchandises			2 000	1,32	(2 000)	-100,00
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	198 069	100,00	149 019	98,68	49 050	32,92
Production vendue Services FRANCE	198 069	100,00	149 019	98,68	49 050	32,92
Prestations services tn	183 455	92,62	144 635	95,77	38 820	26,84
Prestations services ti	14 614	7,38	4 385	2,90	10 230	233,31
Montant net du chiffre d'affaires	198 069	100,00	151 019	100,00	47 050	31,15
Reprises sur amts, dépréciations et provisions			1 050	0,70	(1 050)	-100,00
Transferts de charges tn			1 050	0,70	(1 050)	-100,00
Autres produits d'exploitation	2 022	1,02	29	0,02	1 993	N/S
Produits divers de gestion cou	69	0,03	29	0,02	40	135,13
Indemnités assurances	1 954	0,99			1 954	
Total des charges d'exploitation	217 045	109,58	257 846	170,74	(40 800)	-15,82
Achats de marchandises			2 000	1,32	(2 000)	-100,00
Achats de marchandises			2 000	1,32	(2 000)	-100,00
Autres achats et charges externes	63 918	32,27	93 200	61,71	(29 283)	-31,42
Sous-traitance	1 318	0,67	6 210	4,11	(4 893)	-78,78
Electricité tn	179	0,09	774	0,51	(595)	-76,93
Electricité tr	73	0,04	360	0,24	(288)	-79,87
Carburant	1 426	0,72	1 387	0,92	39	2,82
Carburant tn	2 051	1,04	2 121	1,40	(70)	-3,32
Petites fournitures	673	0,34	16	0,01	657	N/S
Petites fournitures tn	670	0,34	383	0,25	287	74,79
Petites fournitures tr	49	0,02			49	
Petites fournitures tsr			55	0,04	(55)	-100,00
Petites fournitures ti	124	0,06	20	0,01	105	533,71
Vêtements professionnels tn	165	0,08	96	0,06	69	72,14
Fournitures administratives	9				9	
Fournitures administratives tn	2 088	1,05	2 100	1,39	(12)	-0,58
Abonnement zoom	15	0,01	180	0,12	(165)	-91,67
Abonnement gandi.net			90	0,06	(90)	-100,00
Telesurveillance			200	0,13	(200)	-100,00
SOUS TRAIT ANCE DEMENAGEMENT	2 196	1,11			2 196	
Location véhicule	9 936	5,02	9 936	6,58		
location 308	6 605	3,33	3 651	2,42	2 954	80,90
Location montelimar	1 890	0,95	15 119	10,01	(13 229)	-87,50
Locations			58	0,04	(58)	-100,00
Locations matériels tn	80	0,04	359	0,24	(279)	-77,76
Charges locatives	656	0,33	4 476	2,96	(3 821)	-85,35
nettoyage locaux exo	800	0,40			800	
Nettoyage locaux	561	0,28	3 347	2,22	(2 786)	-83,25
Entretien et réparations s/mat			108	0,07	(108)	-100,00
Ent. et réparations s/mat tn	339	0,17	227	0,15	112	49,43
Entretien vehicule	1 040	0,52	709	0,47	331	46,71

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2025 12 31/12/2025 mois		01/01/2024 12 31/12/2024 mois		Variations %	
Maintenance tn	782	0,39	102	0,07	680	666,79
Primes d'assurance	7 088	3,58	14 178	9,39	(7 090)	-50,01
Assurance sur emprunts	91	0,05	185	0,12	(94)	-50,65
Assurance voiture	2 896	1,46	2 277	1,51	619	27,19
Documentations tn	22	0,01			22	
Documentations tr			13	0,01	(13)	-100,00
Documentations tsr	12	0,01	32	0,02	(20)	-63,46
Honoraires comptabilité tn	2 956	1,49	2 881	1,91	74	2,58
Honoraires gestion sociale tn	1 424	0,72	1 846	1,22	(422)	-22,88
Honoraires juridiques tn	967	0,49	760	0,50	207	27,28
Frais d'actes et contentieux	264	0,13	69	0,05	195	280,71
Frais actes et contentieux tn	20	0,01	15	0,01	5	34,37
Publicité	42	0,02	149	0,10	(107)	-71,77
Publicité tn	108	0,05	250	0,17	(142)	-56,80
Cadeaux à la clientèle tn			544	0,36	(544)	-100,00
Dons	57	0,03			57	
Frais déplacement			1 391	0,92	(1 391)	-100,00
Voyages et déplacements	1 577	0,80	532	0,35	1 045	196,44
Voyages et déplacements tn	1 201	0,61	1 632	1,08	(431)	-26,40
Voyages et déplacements ti	37	0,02	5		32	708,35
Déplacements durieu cécile			60	0,04	(60)	-100,00
Frais de réceptions	159	0,08	235	0,16	(76)	-32,47
Frais de réceptions tn	618	0,31	314	0,21	303	96,55
Frais de réceptions tr	1 243	0,63	1 087	0,72	156	14,37
Frais de réceptions ti	1 072	0,54	1 650	1,09	(578)	-35,01
Affranchissements	230	0,12	61	0,04	168	274,90
Affranchissements tn	98	0,05	157	0,10	(60)	-37,89
Frais de télécommunication tn	3 893	1,97	4 403	2,92	(510)	-11,59
Services bancaires	1 720	0,87	2 738	1,81	(1 018)	-37,18
Services bancaires tn	299	0,15	269	0,18	30	11,12
Frais sur emprunts	121	0,06	125	0,08	(4)	-3,34
Cotisations	1 440	0,73	1 460	0,97	(20)	-1,37
Cotisations tn	144	0,07			144	
Formation			1 800	1,19	(1 800)	-100,00
Formation	399	0,20			399	
Impôts, taxes et versements assimilés	3 199	1,61	2 977	1,97	222	7,44
Taxe d'apprentissage	570	0,29	131	0,09	439	335,40
Formation prof cont	855	0,43	1 051	0,70	(196)	-18,64
taxe apprentissage libérateur	95	0,05	77	0,05	18	24,10
Cfe	1 640	0,83	1 619	1,07	21	1,30
Taxes sur les véhicules de sociétés	39	0,02	100	0,07	(61)	-61,00
Salaires	107 039	54,04	117 488	77,80	(10 449)	-8,89
Salaires & appointements	103 626	52,32	111 663	73,94	(8 037)	-7,20
avantage en nature voiture	1 157	0,58	544	0,36	613	112,57
Conges payés	284	0,14	(102)	-0,07	386	378,11
Prime et gratifications	771	0,39	3 882	2,57	(3 111)	-80,13
Indemnités et avantages divers	1 200	0,61	1 500	0,99	(300)	-20,00
Cotisations sociales	38 226	19,30	36 613	24,24	1 613	4,41
Charges congés payés	167	0,08	(158)	-0,10	325	205,38
Cotisations urssaf	26 947	13,60	24 559	16,26	2 388	9,72
Cotisations mutuelles	3 008	1,52	3 094	2,05	(86)	-2,79
Cotisations retraite	6 532	3,30	6 378	4,22	154	2,41
Cotisations pole emploi	2 435	1,23	2 805	1,86	(370)	-13,19
Cotisation autres organismes	63	0,03	175	0,12	(112)	-64,08
Médecine du travail tn	231	0,12	304	0,20	(73)	-24,01
Avantage en nature voiture	(1 157)	-0,58	(544)	-0,36	(613)	-112,57
Dotations aux amortissements	4 147	2,09	5 566	3,69	(1 419)	-25,49

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2025	12	01/01/2024	12	Variations	%
	31/12/2025	mois	31/12/2024	mois		
Dotations aux amort. s/immob.	4 147	2,09	5 566	3,69	(1 419)	-25,49
Autres charges	517	0,26	1		516	N/S
Charges diverses de gestion			1		(1)	-100,00
Pénalités	136	0,07			136	
autres charges	381	0,19			381	
Résultat d'exploitation	(16 954)	-8,56	(105 747)	-70,02	88 793	83,97
Total des produits financiers						
Total des charges financières	1 028	0,52	907	0,60	120	13,28
Intérêts et charges assimilées	1 028	0,52	907	0,60	120	13,28
Intérêts d'emprunts	122	0,06	212	0,14	(90)	-42,47
Intérêts découverts	905	0,46	695	0,46	211	30,34
Résultat financier	(1 028)	-0,52	(907)	-0,60	(120)	-13,28
Résultat courant avant impôts	(17 982)	-9,08	(106 654)	-70,62	88 673	83,14
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	778	0,39	107	0,07	671	626,75
Charges exceptionnelles	778	0,39	107	0,07	671	626,75
Amendes et pénalités			107	0,07	(107)	-100,00
Dotation exceptionnelle	778	0,39			778	
Résultat exceptionnel	(778)	-0,39	(107)	-0,07	(671)	-626,75
Impôts sur les bénéfices			(832)	-0,55	832	100,00
Crédit d'impôt formation dirigeant			(832)	-0,55	832	100,00
Résultat de l'exercice	(18 759)	-9,47	(105 929)	-70,14	87 170	82,29

Etats financiers au 31/12/2025

Solde Intermédiaire de Gestion

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES	198 069	100,00	151 019	100,00	288 176	100,00
Ventes de marchandises			2 000	1,32		
- Achats de marchandises			2 000	100,00		
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue : Biens						
+ Production vendue : Travaux						
+ Production vendue : Services	198 069	100,00	149 019	98,68	288 176	100,00
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	198 069	100,00	149 019	98,68	288 176	100,00
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE	198 069	100,00	149 019	98,68	288 176	100,00
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance	1 318	0,67	6 210	4,11	30 916	10,73
- Achats non stockés	7 506	3,79	7 312	4,84	11 766	4,08
- Autres charges externes	55 094	27,82	79 679	52,76	94 649	32,84
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	63 918	32,27	93 200	61,71	137 331	47,66
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	134 151	67,73	55 819	36,96	150 845	52,34
+ Subventions						
- Impôts, taxes sur rémunérations	1 520	0,77	1 258	0,83	1 898	0,66
- Autres impôts et taxes	1 679	0,85	1 719	1,14	1 616	0,56
- Salaires	107 039	54,04	117 488	77,80	122 206	42,41
- Cotisations sociales	38 226	19,30	36 613	24,24	39 033	13,54
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(14 312)	-7,23	(101 259)	-67,05	(13 908)	-4,83
+ Reprises sur amortissements et provisions			1 050	0,70	3 164	1,10
+ Pmts des cessions d'immos incorp. et corp.						
+ Autres produits de gestion courante	2 022	1,02	29	0,02	19	0,01
+ Quote-part des subv. d'invest. virée au résultat						
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions	4 147	2,09	5 566	3,69	7 005	2,43
- Valeurs cptbles d'immos incorp. et corp. cédées						
- Autres charges de gestion courante	517	0,26	1		1 510	0,52
RÉSULTAT EXPLOITATION	(16 954)	-8,56	(105 747)	-70,02	(19 241)	-6,68
+ Quote-part sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Quote-part sur opérations en commun						
- Charges financières	1 028	0,52	907	0,60	217	0,08
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(17 982)	-9,08	(106 654)	-70,62	(19 457)	-6,75
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles	778	0,39	107	0,07	980	0,34
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(778)	-0,39	(107)	-0,07	(980)	-0,34
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices			(832)	-0,55	(922)	-0,32
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(18 759)	-9,47	(105 929)	-70,14	(19 515)	-6,77



FID 07
EXPERT COMPTABLE

ETATS FISCAUX

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

SAS AAKO

Rue Louis DELAGE
Parc d'Activités Fortuneau Expan
26200 MONTELIMAR

50 Bd Maréchal Leclerc BP 140 07201 AUBENAS CEDEX

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables Rhône Alpes

Fiduciaire Ardéchoise . SAS au capital de 175 000€ . Siret 335 181 014 00022 . Naf 6920Z . TVA intracommunautaire FR86335181014

Sommaire

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	<i>1</i>
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	<i>2</i>
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	<i>3</i>
<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	<i>4</i>
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	<i>5</i>
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	<i>6</i>
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	<i>7</i>
<i>BIC-RN 2054 - Immobilisations</i>	<i>8</i>
<i>BIC-RN 2054 bis - Ecart de réévaluation</i>	<i>9</i>
<i>BIC-RN 2055 - Amortissements</i>	<i>10</i>
<i>BIC-RN 2056 - Provisions</i>	<i>11</i>
<i>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</i>	<i>12</i>
<i>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</i>	<i>13</i>
<i>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</i>	<i>14</i>
<i>BIC-RN 2058C - Renseignements divers</i>	<i>15</i>
<i>BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values</i>	<i>16</i>
<i>BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values</i>	<i>17</i>
<i>BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values</i>	<i>18</i>
<i>BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT</i>	<i>19</i>
<i>BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée</i>	<i>20</i>
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /I</i>	<i>21</i>
<i>BIC-RN 2059G - Filiales et participations /I</i>	<i>22</i>
<i>Produits à recevoir</i>	<i>23</i>
<i>Charges à payer</i>	<i>24</i>
<i>Déclaration des loyers professionnels / Page 1</i>	<i>25</i>

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

01012025	31122025	☒
Désignation de la société SAS AAKO		Adresse du siège social
SIRET 82022911000037		
Adresse du principal établissement Rue Louis DELAGE Parc d'Activités Fortuneau Expan 26200 MONTELIMAR		Ancienne adresse en cas de changement

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante SIRET

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

Activités exercées	Activités d'architecture et d'ingénierie	Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐
--------------------	--	---

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal 0	Bénéfice imposable à 15%	Déficit	18 584
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%				

2. Plus-values				
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations				
Entreprise nouvelle art. 44 sexies ☐ France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A ☐ Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐ Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies ☐ Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐	Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art 44 octies A ☐ Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐ Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐ Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐ Autres dispositifs ☐

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI ☐	
---	--

Base d'imposition	Chiffre d'affaires	Taux d'imposition
--	---	--

Base d'imposition	Taux d'imposition
--	--

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts 2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	
--	--

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
--	--

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé ComptabiliteExpert
---	-----	--

FIDUCIAIRE ARDECHOISE 50 Boulevard Maréchal Leclerc 07200 AUBENAS Tél : 04.75.35.20.05	Tél :
---	-------

Date : 03052026	Lieu : MONTELIMAR
Qualité et nom du signataire : PRESIDENTE	
Signature : MME O GRADY JOURNET KITTY	

Examen de conformité fiscale (ECF) ☐	prestataire :
---	---------------

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus		(e)	
		(f)	
		(g)	
(A préciser par nature sur les lignes e à h)		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis		total (a à h)	

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2026)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS AAKO**
et Date de clôture de l'exercice **31122025**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2025, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
M VLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
M VLT imputée sur les P VLT de l'exercice			
M VLT réalisée au cours de l'exercice			
M VLT restant à reporter			
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice			
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice			

Véridifiés conformés par le Représentant légal

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : SAS AAKO			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise : Rue Louis DELAGE			Durée de l'exercice précédent * 12		
Numéro SIRET * 8 2 0 2 2 9 1 1 0 0 0 0 3 7			Néant ☐ *		
			Exercice N, clos le, 31122025		
			N-1 31122024		
			Net 3		
			Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)			AA		
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	9 300
		Fonds commercial	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	AK	
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AO	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	40 692
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW	
		Participations	CS	CT	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	
		TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	4 051
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 939
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	17 720	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	23 710	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW		
		Primes de remboursement des emprunts (V)	CM		
Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)		CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	49 992	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an :		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise SAS AAKO			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 2 860)	DA	2 860	2 860
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	29 140	29 140
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(163 877)	(57 948)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(18 759)	(105 929)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(150 636)	(131 877)
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 171	18 691
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	155 000	110 000
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 700	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 061	1 682
	Dettes fiscales et sociales	DY	14 822	13 759
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 140	1 349
Compte régul.	EB			
TOTAL (IV)	EC	178 894	145 481	
Ecart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	28 258	13 604	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
		EF		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EG	176 194	142 322
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EH		6 795	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AAKO							Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		2 000	
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF			
		FG	198 069	FH		FI	198 069	149 019	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	198 069	FK		FL	198 069	151 019	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP		1 050	
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI			
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 022	29	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	200 091	152 099
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		2 000
Variation de stocks (marchandises) *					FT				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU				
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	63 918	93 200		
Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	3 199	2 977		
Salaires et traitements *					FY	107 039	117 488		
Cotisations sociales (10)					FZ	38 226	36 613		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux dépréciations					GA	4 147	5 566
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GB		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GC		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GD				
Autres charges (12)					GI				
					GE	517	1		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	217 045	257 846	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(16 954)	(105 747)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur dépréciations					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO			
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2			
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 028	907	
	Différences négatives de change					GS			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3			
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	1 028	907	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 028)	(907)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(17 982)	(106 654)	

④

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise SAS AAKO		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)		HH	778 107
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(778) (107)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(832)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	200 091 152 099
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	218 851 258 028
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	(18 759) (105 929)
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	16 541 13 587
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles dont cotisations facultatives Madelin A10 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11	A8	
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
dotation amortissement exceptionnelles		778	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise **SAS AAKO**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
								2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	9 300	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Com - posants	M2		KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Com - posants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	7 357	KW		KX		
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	45 240	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	52 597	LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V			
TOTAL IV				LQ		LR		LS			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	61 897	ØH		ØJ			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		3		valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1				4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	9 300	1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	7 357	MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	45 240	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG	7 357	NH	45 240	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F		2G			
TOTAL IV		13		NJ		NK		2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		14		ØK	7 357	ØL	54 540	ØM			

5 bis

**TABEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2025

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS AAKO**Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires	1	2			5	6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DEREGITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE
 2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -
 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AAKO										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	9 300	PF		PG		PH	9 300		
TOTAL I		RK	9 300	RM		RN		RO	9 300		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	5 975	QE	1 382	QF	7 357	QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	37 150	QM	3 543	QN		QO	40 692		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II	QU	43 124	QV	4 925	QW	7 357	QX	40 692		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	52 424	ØP	4 925	ØQ	7 357	ØR	49 992		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

Désignation de l'entreprise : **SAS AAKO**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TE	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE	UF	
			UG	UH	
			UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS AAKO										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	4 051		4 051						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 610		1 610						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	300		300					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	29		29					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS									
	TOTAUX		VT	5 990	VU	5 990	VV				
RENOIS	(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE									
		VF									
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	3 171		3 171						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 061		1 061						
Personnel et comptes rattachés		8C	1 837		1 837						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	8 261		8 261						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	4 470		4 470						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	255		255						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	155 000		155 000						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 140		2 140						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	176 194	VZ	176 194						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	8 713								

Désignation de l'entreprise : SAS AAKO						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122025	
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	39		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX			
	Amendes et pénalités		WJ	136	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7		
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						ZN		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						WN		
							WO		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3			
						TOTAL I	WR	175	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WS	18 759		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)						WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WH		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						WW		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						XB		
							I6		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .						WZ		
	Majoration d'amortissement *						XA		
	France Ruralités Revitalisation (FRR) (art. 44 quindecies A)		HT	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3			
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF			
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC			
	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XD			
Déductions diverses (à détailler sur feuillet séparé)	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB			
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL			
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	XH	18 759	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							XJ	18 584	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	0	XO	18 584

Désignation de l'entreprise SAS AAKO		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	166 882
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	166 882
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	18 584
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	185 466
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	2 488
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		 ligne W1 ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS AAKO										Néant ☐ *	
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(57 948)	AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(105 929)		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	(163 877)		Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	(163 877)				
				TOTAL II	ZH	(163 877)					
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ	23 281	22 759					
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT	3 528	6 680					
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété	J8	1 970	XQ	2 625	20 012					
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	5 630	5 571					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	52 134	60 937					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	63 918	93 200					
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	1 640	1 619				
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)	ZS		9Z	1 559	1 358				
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	3 199	2 977				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	38 602	29 975					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	4 804	9 268					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2025) *			ØB	105 604						
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK		%		%			
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI)			ZR							
	- Si oui, indiquer 1, sinon 0										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG							
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH								
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ		
TRAVAILLEURS INDEPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social							JQ			
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social							JR			
	Revenu brut social (si le montant est négatif)							JS			
	Revenu brut social (si le montant est positif)							JT			

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SAS AAKO**Néant ☐ ***A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	19%	15% ou 12,80%	0%	⑩
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)		(B) (Ventilation par taux)		(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SAS AAKO**

Néant ☐ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B. PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

7

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

7

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS AAKO**

Néant ☐ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au			
cours des			
dix exercices			
antérieurs			
(montants			
restant à			
déduire à la			
clôture du			
dernier			
exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	A 19 %, ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ④		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à N - 3 à long terme					
subies au					
cours des					
dix exercices					
antérieurs					
(montants					
restant à					
déduire à la					
clôture du					
dernier					
exercice)					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D 2026

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS AAKO					Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AAKO		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01012025		et clos le : 31122025	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	2	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	198 069	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
TOTAL 1	OX	198 069	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante	OH	2 022	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	2 022	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	8 824	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	36 583	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	517	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	45 925	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	154 167
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	154 167
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	198 069	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	01/01/2025	GZ 31/12/2025
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 82022911000037

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AAKO

ADRESSE (voie) Rue Louis DELAGE

Parc d'Activités Fortuneau Expan

CODE POSTAL 26200

VILLE

MONTELMAR

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2
Totalisation	P5	3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	715
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	2 145
Totalisation	P6	2 860

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination FROMINVEST

N° SIREN (si société établie en France) 822927554

% de détention 25,00

Nb de parts ou actions 715

Adresse : N° Voie Rue Louis DELAGE

Code postal 26200

Commune MONTELMAR

Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom de famille O'GRADY Prénom(s) Kitty

Nom d'usage O'GRADY-JOURNET

% de détention 69,93

Nb de parts ou actions 2 000

Naissance : Date 07101985

N° département 99

Commune CORK

Pays IRLANDE

Adresse : N° 3 Voie Avenue du Teil

Code postal 26200

Commune MONTELMAR

Pays FRANCE

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET

8 2 0 2 2 9 1 1 0 0 0 0 3 7

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AAKO

ADRESSE (voie)

Rue Louis DELAGE

Parc d'Activités Fortuneau Expan

CODE POSTAL

26200

VILLE

MONTELMAR

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique ☐ Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique ☐ Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique ☐ Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique ☐ Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique ☐ Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique ☐ Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique ☐ Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique ☐ Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

Total des Produits à recevoir		2 700
Autres créances clients		2 700
<i>Fae clients</i>	2 700	

Charges à payer

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

Total des Charges à payer		4 640
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		12
<i>Intérêts C.N.E. 1</i>	<i>12</i>	
Dettes fiscales et sociales		2 488
<i>Dettes. prov. congés à payer</i>	<i>1 837</i>	
<i>Charges soc. sur congés à payer</i>	<i>651</i>	
Autres dettes		2 140
<i>Honoraires</i>	<i>1 771</i>	
<i>Taxe apprentissage</i>	<i>95</i>	
<i>Formation continue</i>	<i>274</i>	

Déclaration des loyers au 1er janvier de l'année : 2026

[illegible]

AAKO

Société par Actions Simplifiée
au capital de 2 860.00 euros
Rue Louis Delage – PA Fortuneau Expansion
26200 MONTELIMAR
R.C.S. ROMANS – 820 229 110

RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Madame Kitty O'GRADY JOURNET, Présidente de la S.A.S. AAKO, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025, a établi le présent rapport de gestion sur la situation de la société durant l'exercice écoulé.

1 / REGLES DE PRESENTATION

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des états financiers sont conformes à la réglementation.

2/ ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

La société a pour activité l'exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste, en particulier la fonction de maître d'œuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 198 069,00€ en hausse par rapport à l'exercice précédent (+31.15%) où il s'élevait à 151 019,00€.

Compte tenu des charges d'exploitation de l'exercice d'un montant de 217 045,00 euros, le résultat d'exploitation est de -16 954,00 euros.

Après les charges financières (1 028,00€) et les charges exceptionnelles (778,00€) le résultat net est de -18 759,00€. Bien qu'il soit encore déficitaire, on peut noter une très forte hausse du résultat net par rapport à l'exercice précédent où il s'élevait à - 105 929,00€ (+82.29%).

Le total des dettes s'établit à 178 894,00€ au 31 décembre 2025, en hausse de 33 413,00€ par rapport à l'exercice précédent.

Enfin le montant des capitaux propres s'élève à - 150 636,00€.

3/ PERSPECTIVES D'AVENIR

Malgré le déficit de cet exercice, nous pouvons noter une nette augmentation du chiffre d'affaires. Au vu des projets en cours de réalisation, nous envisageons que cette progression se poursuive sur l'exercice 2026 afin d'arriver à un résultat net positif. D'autant plus que nous arrivons à l'échéance du remboursement de l'emprunt PGE contracté auprès du CIC et que le déménagement du cabinet dans un local plus petit nous permet de diminuer les charges.

L'activité de construction étant en baisse depuis quelques années, les nouveaux chantiers se font plus rares, l'équipe doit maintenir ses efforts afin de réaliser davantage de projets.

4/ EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE

- La société a transféré son établissement secondaire à l'adresse suivante : 3 Rue des écoles 07400 ALBA-LA-ROMAINE
- Un bail professionnel portant sur un local à usage de bureau de 45.54m² sis à ALBA-LA-ROMAINE – 3 Rue des écoles a été signé en date du 02/02/2026, pour une prise d'effet au 01/02/2026 et pour une durée de 6 années. Le montant du loyer initial est de 560,00€ HC/mois.

5/ ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Aucune dépense n'a été engagée dans ce domaine.

6/ MODIFICATIONS STATUTAIRES INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE

- Suite à l'AGE du 10 février 2025, les associés ont pris la décision de transférer le siège social à MONTELIMAR (26200), Rue Louis Delage, Parc d'Activités Fortuneau Expansion.
- Ouverture d'un établissement secondaire à ALBA-LA-ROMAINE (07400) - 272 Route de la Roche.

7/ INFORMATION SUR LES CHARGES NON FISCALEMENT DEDUCTIBLES

Au cours du dernier exercice clos, aucune dépense somptuaire visée à l'article 39-4 du CGI n'a été supportée directement ou sous forme d'allocations forfaitaires ou de remboursement.

8/ PRISES DE PARTICIPATIONS

La S.A.S. AAKO n'a pris, au cours de l'exercice, aucune participation dans le capital d'une autre société.

9/ DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément à l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'aucune somme n'a encore pu être distribuée sous forme de dividendes par la société au cours des années antérieures.

10/ CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Aucune convention actuellement en cours ne relève des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.

11/ RESOLUTION PROPOSEES

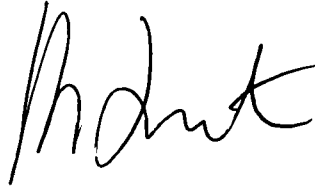
Il est proposé à l'Assemblée Générale des associés :

- D'approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 et de donner quitus à la gérance.
- D'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit DIX-HUIT MILLE SEPT-CENT-CINQUANTE-NEUF EUROS (-18 759,00€) au poste « Report à nouveau ».
- De prendre acte de l'absence de conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce.

- D'approuver la résolution tendant à la fixation de la rémunération des dirigeants pour l'exercice 2026.
- De donner tous pouvoirs à tout gérant porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Fait à Montélimar, le 1^{er} juin 2026,

La Présidente,
Madame Kitty O'GRADY JOURNET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Kitty O'Grady Journet', written in a cursive style.

AAKO

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 2 860.00 euros
Rue Louis Delage – Parc d'Activités Fortuneau Expansion
26200 MONTELIMAR
R.C.S. ROMANS – 820 229 110

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le dix-sept juin à seize heures trente minutes,
A Montélimar (26200), Rue Louis Delage – Parc d'Activités Fortuneau Expansion,

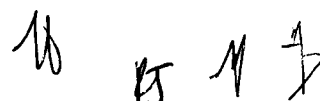
Les associés de la Société par Actions Simplifiée « AAKO » au capital de 2 860,00 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROMANS sous le numéro 820 229 110, se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation régulière de la Présidente, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Etude du rapport de gestion sur l'exercice 2025 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus à la présidente ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2025 ;
- Rémunération de la gérance pour l'exercice 2026 ;
- Approbation des conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce ;
- Pouvoirs pour effectuer les formalités ;
- Questions diverses.

L'Assemblée est présidée par Madame Kitty O'GRADY JOURNET, Présidente de la S.A.S. AAKO. Monsieur Julien FROMENT est nommé scrutateur, et est désignée comme secrétaire Madame Amandine DUBROEUCQ.

Sont présents :

- **La société « GROUPE FROMENT »**,
Société par Actions Simplifiée, au capital de 34 865,00 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROMANS sous le numéro 652 980 145, dont le siège social est à MONTELIMAR (26200), rue Louis Delage, Parc d'Activités Fortuneau Expansion, représentée par Monsieur Julien FROMENT, son Président ;
Propriétaire de 715 actions.....**715 actions**
- **Madame Kitty O'GRADY JOURNET**, née le 07 octobre 1985,
Épouse de Monsieur Philippe JOURNET, Architecte, demeurant ensemble à MONTELIMAR (26200), 3, Avenue du Teil ;
Propriétaire de 2 000 actions..... **2 000 actions**
- **Monsieur Julien FROMENT**, né le 7 août 1977,
Célibataire, demeurant à SAVASSE (26740), 395 Chemin Cote Roide ;



Propriétaire de 145 actions.....145 actions

Soit ensemble un total de 2 860 actions.....2 860 actions

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent ensemble au moins le cinquième des actions composant le capital social.

L'assemblée régulièrement constituée et convoquée peut en conséquence valablement délibérer.

Madame Kitty O'GRADY JOURNET, Présidente de séance, dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- La feuille de présence émargée par les associés présents ;
- Les lettres de convocation ;
- Un exemplaire des statuts ;
- Le bilan, le compte de résultat, et les annexes, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Le rapport de la Présidente ;
- Le rapport spécial de la Présidente sur les conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.

Madame Kitty O'GRADY JOURNET ouvre la séance en donnant lecture de son rapport, puis offre la parole aux associés.

Aucune explication complémentaire n'étant demandée, les résolutions suivantes sont lues et mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31/12/2025 décide de les approuver tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus à la gérance de sa gestion de cet exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2025 qui s'élève à DIX-HUIT MILLE SEPT-CENT-CINQUANTE-NEUF EUROS (-18 759,00€) au poste « Report à nouveau », lequel s'élèvera à -182 636,00 euros après affectation.

Conformément à l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'aucune somme n'a encore pu être distribuée sous forme de dividendes par la société au cours des années antérieures.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés décide de fixer la rémunération de la Présidente pour l'exercice 2026 à la somme de QUARANTE-SEPT MILLE SEPT CENT QUARANTE-HUIT EUROS ET VINGT-QUATRE CENTIMES (47 748,24€) brut par an, soit TROIS MILLE NEUF CENT SOIXANTE-DIX-NEUF EUROS ET DEUX CENTIMES (3 979,02€) brut par mois.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés, après avoir entendu lecture du rapport de la présidente mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et réglementaire de dépôt, publicité et autres.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la présente assemblée est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture faite, a été signé par, les associés, la Présidente de séance, le secrétaire, et le scrutateur.

S.A.S. GROUPE FROMENT

Associée, représentée par M. Julien FROMENT



M. Julien FROMENT

Associé et scrutateur



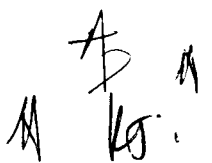
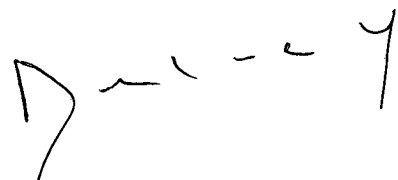
Mme Kitty O'GRADY JOURNET

Associée et Présidente de séance



Mme Amandine DUBROEUCQ

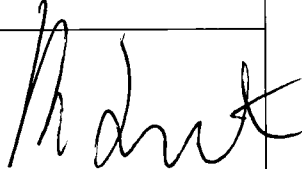
Secrétaire



AAKO

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 2 860.00 euros
Rue Louis Delage - Parc d'Activités Fortuneau Expansion
26200 MONTELIMAR
R.C.S. ROMANS - 820 229 110

FEUILLE DE PRESENCE PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2026

Associés	Représentant (s)	Nombre d'Actions	Signature
S.A.S. GROUPE FROMENT	M. Julien FROMENT	715	
Mme Kitty O'GRADY JOURNET		2 000	
M. Julien FROMENT		145	
TOTAL		2 860	

A L'ouverture de la séance, sont présents ou représentés l'ensemble des associés représentant les 2 860 actions.

Certifiée exacte par Madame Kitty O'GRADY JOURNET, Présidente de la société et Présidente de séance.

A Montélimar, le 17 juin 2026.

La Présidente de séance,

